

# **Le baptême**

*En France, seulement 30 à 40 % des enfants nés ces dernières années ont été baptisés. Et parmi ceux-ci, combien ne l'ont été que pour satisfaire à des traditions familiales, ou pour fournir une occasion de se réunir autour d'un événement bienheureux ! C'est qu'aujourd'hui, on a compris que le baptême ne pouvait pas être un rite protecteur qui éviterait d'aller en enfer, si d'aventure on mourait sans avoir reçu ce précieux viatique. On peut dire, pour simplifier, que l'on n'est pas chrétien de naissance du seul fait qu'on naît dans une famille chrétienne ; et on ne devient pas non plus chrétien simplement parce qu'on nous a versé de l'eau sur le front ; on devient chrétien quand on décide de commencer une nouvelle vie, une vie plus spirituelle et plus orientée vers l'amour du prochain. Et cela, tout le monde ne le vit pas forcément, tout le monde n'effectue pas forcément cette « conversion », que l'on ait reçu le baptême ou non.*

## **Dialogues**

G.R. : la question que l'on pose souvent, concernant le baptême, c'est « pourquoi baptise-t-on les petits enfants ? » Parce qu'enfin, ils sont bien incapables de prendre un engagement de cette nature, non ?

G.S. : écoutez, il ne faut pas tout mélanger : nulle part dans la Bible il n'est dit que le baptême était un engagement.

G.R. : mais alors, qu'est-ce que le baptême ? Parce que tout de même, les protestants considèrent que c'est un sacrement, donc quelque part un serment, un engagement.

G.S. : le baptême, c'est un signe, un symbole, certainement pas quelque chose de magique qui protégerait contre l'enfer, contre le péché, que sais-je...

G.R. : je vous propose une question assez représentative de ce qui peut préoccuper à propos du baptême :

## **Considérez-vous le baptême religieux comme une protection, ou comme une entrée en religion ?**

G.S. : le baptême religieux n'est pas une protection : ce serait une attitude superstitieuse de considérer comme protecteur un geste accompli par un homme, avec de l'eau et quelques paroles rituelles.

Il n'est pas non plus une « entrée en religion » car, lorsque quelqu'un demande le baptême, il est déjà entré en religion depuis un certain temps. Le baptême n'en est que le signe. Dans le cas d'un petit enfant, le baptême n'est évidemment pas le signe de son entrée dans la religion puisqu'il n'y comprend rien. C'est le signe – auquel ses parents attachent de l'importance – de la présence de Dieu en cet enfant, comme en tous les autres enfants.

C'est un signe de foi en Dieu, comme une poignée de mains est signe de relation cordiale, comme un baiser est signe d'amitié ou d'amour, comme brandir un drapeau est signe de patriotisme.

Dans l'évangile de Matthieu, on trouve cette phrase de Jean le Baptiste : « je vous baptise dans l'eau pour montrer que vous changez votre vie<sup>1</sup> ».

G.R. : si nous revenions au baptême des tout-petits. Personnellement, je ne vois pas bien ce qu'il signifie. Et d'ailleurs, la Bible n'en parle pas.

G.S. : l'argument disant « il n'est fait mention d'aucun baptême de bébé dans la Bible » n'est pas solide.

En effet, il n'est pas non plus fait mention dans la Bible d'une femme à qui on donne la communion : faudrait-il pour cela empêcher les femmes de communier ? Il n'y est pas fait mention non plus du mariage et pourtant de nombreux croyants se marient. Et ainsi de suite, les exemples sont nombreux.

Et d'ailleurs, la Bible n'est pas complètement muette sur ce sujet, lisez les Actes des Apôtres<sup>2</sup> :

*Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille. Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur, ainsi qu'à tous ceux qui étaient dans sa mai-*

---

1 Matthieu 3 :11

2 Actes 16 :31-33

*son. Il les prit avec lui, à cette heure même de la nuit, lava leurs plaies, et aussitôt il fut baptisé, lui et tous les siens.*

La formule « tous les siens » comprend évidemment des enfants car, s'il s'agissait uniquement d'adultes, on ne les aurait pas appelés « tous les siens ».

G.R. : toutes les Églises baptisent-elles les enfants ou seulement l'Église catholique ?

G.S. : l'Église catholique est loin d'être la seule à baptiser les enfants. A part les évangéliques, toutes les autres Églises pratiquent ce rite.

### ***Pour aller plus loin...***

On ne sait pas exactement à quand remontent les débuts du rite du baptême.

On sait juste, par les textes esséniens de Qumran, que des Juifs pratiquaient, dans le désert de Juda, des rites de baptême qui avaient un sens de purification. Ils les répétaient régulièrement.

Il semble que Jean-Baptiste les ait connus et pratiqués, et que Jésus, en entendant parler, les ait trouvés excellents et les ait adaptés à son message – notamment, on ne répète pas le baptême chrétien, on ne le pratique qu'une seule fois, en symbole à la fois de purification et de retour à une nouvelle existence après la noyade symbolique.

Cependant, cette « noyade » pose la question de la façon dont on baptise : faut-il procéder par immersion totale du baptisé, ou bien son aspersion avec quelques gouttes d'eau suffit-elle ?

Et plus généralement, on touche ici à la validité de tel ou tel rite de baptême. Dans la Bible, en effet, on ne dit rien sur la manière de célébrer un baptême, ni sur l'aspersion ou l'immersion, ni sur l'âge du baptisé.

Les Églises évangéliques disent qu'il faut plonger le baptisé dans l'eau jusque par-dessus sa tête et les autres chrétiens disent qu'il faut juste mettre de l'eau sur la tête.

C'est là une différence dans l'importance que l'on attache au symbole.

Autrefois on plongeait le baptisé tout entier dans l'eau, et cela montre bien qu'il ne s'agit pas d'une simple purification : pour purifier, laver quelqu'un, on ne le plonge pas tout entier et d'un coup dans l'eau, on le lave progressivement.

Le fait de plonger le baptisé dans l'eau puis de le sortir, est le symbole d'une noyade suivie d'une résurrection, en union au Christ mort et ressuscité. On lui mettait alors un vêtement blanc, couleur céleste, on lui donnait un nouveau nom, symbole d'une nouvelle personnalité.

Aujourd'hui les quelques gouttes versées sur sa tête représentent tout cela de manière plus simple, mais le sens demeure le même : le chrétien voit le monde et se voit lui-même de manière nouvelle, à la manière de Dieu. Et d'ailleurs, certains pasteurs ne versent même pas vraiment l'eau, ils en recueillent un peu sur leur main, qu'ils posent ensuite sur le front du baptisé.

Alors finalement, à quoi sert le baptême ?

Disons qu'on n'est pas chrétien de naissance, on le devient, et uniquement après avoir fait sa rencontre personnelle avec Dieu. Cette rencontre personnelle avec Dieu s'appelle la conversion.

Avant la conversion, on n'est pas chrétien, c'est la conversion qui met un terme à cette ancienne vie sans Dieu, parce que Dieu n'attend pas qu'un homme (ou une femme) nous mette de l'eau sur la tête ou nous plonge entièrement dans l'eau pour demeurer en nous !

Dieu demeure en tout homme (et toute femme), le baptême est le signe visible d'une présence invisible. C'est comme l'anneau que l'on porte quand on se marie : il indique qu'on est marié, mais ce n'est pas lui qui rend bon mari ou bonne épouse !

De même quand on communie : ce n'est pas parce qu'on a mangé un peu de pain et bu un peu de vin que Dieu vient dans notre cœur, il y est déjà. Cette communion n'en est que le signe.

De même pour un musulman ou un juif circoncis, ce n'est pas cela qui le rend enfant de Dieu, c'est sa foi.

Disons aussi que le baptême n'est pas une affaire privée, surtout pas ! Que le baptisé soit un petit enfant, un adolescent à l'âge de raison ou un adulte, le baptême a incontestablement une dimension communautaire. Il va donc, le plus souvent, être célébré au

moment du culte dominical, sauf dans les paroisses très nombreuses où il y a beaucoup de baptêmes.

Autre remarque, un baptême ne se « défait » pas ; il arrive parfois qu'une personne demande que son nom soit rayé du registre des baptêmes, pour des raisons qui lui sont personnelles. Mais le registre des baptêmes n'indique pas que l'on est membre d'une association culturelle, comme on peut être membre d'un club de football ou d'une association de chasse, il indique seulement et précisément qu'un jour on a reçu le sacrement du baptême. Si un jour vous avez été baptisé, vous ne pouvez pas prétendre que cela n'a pas eu lieu, de même que si, un temps, vous avez été ami d'une personne, vous ne pouvez pas prétendre que vous n'avez jamais été ami de cette personne.

Enfin, les cérémonies farfelues ne sont pas encouragées. La France étant un pays laïc et libre, rien n'empêche que l'on organise une cérémonie de baptême à sa guise, tout seul chez soi dans sa piscine, par exemple<sup>1</sup>, mais aucun pasteur n'acceptera de participer à cet événement.

Un dernier point concernant le baptême a trait à l'œcuménisme : les personnes baptisées dans une confession doivent-elles être baptisées de nouveau si elles se convertissent à une autre confession ? Ce qu'on peut dire est que, depuis 1973 et la « Concorde de Leuenberg », les églises catholiques et protestantes sont unies dans une même vision de la symbolique du baptême. L'Église catholique reconnaît la validité du baptême que les grandes dénominations protestantes confèrent : les Églises Réformées, Presbytériennes, Luthériennes, Anglicanes et Baptistes. Certaines exceptions subsistent, car des Églises protestantes (évangéliques, baptistes) ne reconnaissent pas le baptême des enfants.

---

1 Une internaute a effectivement posé cette question : « j'ai l'intention de placer une piscine dans mon jardin cet été ; puis-je me faire rebaptiser quand je serai dedans, immergée, puis-je prononcer moi-même, je suis baptisée «Au Nom du Père, du Fils et de l'Esprit Saint». . . Qu'en pensez-vous ? »